



10.02.2017

# MDT Ligne 9



La CGT a été reçue le 07 février par la direction de la ligne 09 dans le cadre du protocole MDT nuit dont nous sommes signataires.

Etre signataire impose une responsabilité envers les agents, envers TOUS les agents.

A la CGT nous ne rentrons pas dans les petits arrangements entre « amis ».

Voilà ce que nous pouvons vous dire :

La Direction entend mettre en place la MDT Nuit à dater du **05 mars prochain**

Elle s'effectuera sur une période de **84 jours**

Les appels à candidatures devront être affichés dans les pôles et figureront dans la MIA

Les agents volontaires doivent envoyer leur candidature à leur maîtrise de secteur qui transmettra auprès u référent MDT.



Assurez-vous que votre demande a bien été reçue.

**ATTENTION : TOUT REFUS DEVRA ÊTRE MOTIVE PAR L'ENCADREMENT.**

**N'hésitez pas à contacter vos délégués CGT en cas de problème.**

# L'organisation

- ↳ **15 nouvelles colonnes sont créées en nuit**
- ↳ **5 dans chaque secteur.**

## Secteur EST et Ouest

L'horaire de référence est celui prévu pour les agents stations : 18 h00 / 1h20  
Les missions sont : le contrôle, gestion des PSIE, Événements exceptionnels sur la ligne telles que canalisations matchs mais aussi **aide à la fermeture** (en partant des stations les plus éloignées géographiquement).

## Secteur Centre

L'horaire de référence est celui des équipes CSA 19H00 / 2H20  
Les véhicules seront basés dans un premier temps dans ce secteur pour aide à la fermeture.

↳ Premier effet de la réintégration des CSA sur la ligne : à partir du moment où certains d'entre eux ont désiré retourner sur leur ligne d'origine ou ont demandé de faire une mobilité (ex : vers SCC), une session supplémentaire de recrutement Ligne 09 d'environ 6 agents sera réalisée pour combler le déficit.  
A savoir qu'il y aura besoin de 2 agents à l'EST, 2 au Centre, 2 à l'Ouest.

↳ Les anciens CSA seront réaffectés en priorité (selon leur demande) au sein des équipes MDT Nuit (conformément à la revendication obtenue lors de la négociation du nouveau protocole).  
Le but étant d'assurer un maintien de leur « savoir-faire » auprès des équipes MDT futures.  
Cependant, la **CGT** a souhaité que les équipes soient « équilibrées ».  
En effet de nombreux agents des Station souhaitent intégrer la MDT nuit.

**ROULEMENTS REPOS** : A ce jour, ils n'ont toujours pas été définis.

Quels types de **repos** ? « Mercredi / Jeudi » ? « Mardi / Mercredi » ?  
Repos classiques ?

↳ **Pour la CGT**, il est important de revendiquer une phase repos « samedi / dimanche » durant le détachement.

Les conditions de vie de nos collègues, même volontaires, méritent qu'on y fasse attention.

**CONGES** : Les agents ex CSA sont intégrés dans l'effectif de la ligne, ce qui amène à faire évoluer positivement le nombre de places à accorder par période.  
Toutefois, la Direction nous indique qu'il n'y aura pas de congés annuels pris par les « équipiers » durant la période MDT. C'est un point qui nous pose problème.

**Pour La CGT** cette question ne doit pas rester en l'état.

**Nous ouvrirons très prochainement de nouvelles discussions avec la Direction de la ligne 09 afin de clarifier les points qui restent à ce jour sans réponse.  
D'ores et déjà, nous vous invitons à contacter vos délégués CGT pour vous aussi, vous emparer du sujet !  
Nous attendons vos remarques et suggestions.**